



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES BOURSIERS COMMUNAUX

La 77^{ème} assemblée s'est déroulée à Yverdon-les-Bains le 16 septembre 2022 sous la présidence de Monsieur Jean-François Niklaus.

Début de l'assemblée à 9h06.

1. Introduction du Président après les salutations d'usage à :

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les invités, membres d'honneur et sponsors,
Chers collègues, chers amis,

C'est en se réjouissant de pouvoir enfin fêter dignement le 75^{ème} anniversaire de notre association, après deux ans de reports en raison de la crise sanitaire, que notre Président ouvre la 77^{ème} assemblée générale annuelle de l'Association Cantonale Vaudoise des Boursiers Communaux. La liste de présence fait état de 170 membres présents à notre assemblée. Notre Président remercie toutes et tous pour cette magnifique participation.

Jean-François Niklaus adresse ses remerciements au Syndic de la commune d'Yverdon-les-Bains qui a offert les café-croissants, ainsi que pour la mise à disposition de l'infrastructure en matériel et personnel nécessaires au déroulement de notre assemblée ainsi qu'aux festivités du 75^{ème} anniversaire qui s'en suivront. Ces remerciements vont également à toutes les personnes, et plus particulièrement à notre collègue Fabrice Weber, pour leur importante implication dans l'organisation de cette journée.

Le Comité de l'ACVBC a siégé à Yverdon à plusieurs reprises pour planifier et organiser cette assemblée. Notre Président remercie encore les collaborateurs ainsi que les autorités politiques de la commune qui ont participé à cette préparation.

Le Président salue les différentes personnalités qui ont répondu à l'invitation et qui partageront tout ou partie de cette manifestation :

Madame la Conseillère d'État et ministre des Finances du Canton Valérie Dittli,
Messieurs Etienne Roy, préfet du district du Jura-Nord vaudois,
Monsieur Pierre Dessemontet, Syndic d'Yverdon-les-Bains,
Madame Emma Sheedy, Directrice des finances communales auprès de la Direction des finances communales du DGAIC,
Monsieur Jean-Paul Carrard, Directeur de la perception à l'ACI,
Monsieur Pierre Stampfli, Vice-Président de l'AdCV,

Monsieur Eloi Fellay, Directeur de l'UCV,
Monsieur Charles-Henri Clerc, gestionnaire financier auprès de la Direction des finances communales du DGAIC,
Monsieur Pierre-André Dupertuis, Président de l'AVSM,
Mesdames Anne Bovet et Dominique Depping et Monsieur Fabrice Weber, membres d'honneur.

Jean-François Niklaus salue également les représentants de la presse et de « Point Commune » qui assistent à nos débats.

Quelques invités et collègues se sont excusés et ont fait part du regret de ne pouvoir assister à cette assemblée.

Une pensée particulière est adressée aux collègues atteints dans leur santé ou qui ont eu la douleur de perdre un proche.

L'Assemblée est priée de bien vouloir se lever afin d'observer quelques instants de silence en leur mémoire.

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour peut donc être suivi tel que présenté.

2. Présentation de la Commune par M. Pierre Dessemontet, Syndic d'Yverdon-les-Bains

Après les salutations d'usage, Monsieur le Syndic fait une présentation de sa commune.

3. Présentation du District par Monsieur Etienne Roy, Préfet du District du Jura-Nord vaudois.

Monsieur le Préfet nous fait une brève présentation « du plus beau district du Canton » qui compte plus de 93'000 habitants et 73 communes.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de 2019 à St-Cergue

Ce dernier est publié in extenso sur le site de l'association.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Aucune modification n'est requise. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Rapport du Président

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, pour les nouveaux membres et invités, je vais faire une brève présentation de mes collègues du Comité :

- *Jean-Yves Thévoz, de la commune de St-Prex, notre vice-président et gestionnaire des membres jubilaires ;*
- *Nicolas Rapin, notre secrétaire, de la commune de Moudon ;*
- *Laurence Fontana, des communes de Morrens et Bretigny-sur-Morrens, responsable de l'assurance-caution ;*
- *Jean-Marc Moreillon, de la commune d'Aigle, délégué au journal Point Commun-e ;*
- *Stéphane Ruby, de la commune de Corseaux, notre caissier ;*
- *et votre serviteur, de la commune d'Épalinges, président et en charge du site internet.*

Au cours des deux années écoulées et la présente, votre Comité s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter les affaires courantes, admettre les comptes, élaborer les budgets, ainsi que préparer les documents et l'organisation de l'Assemblée générale.

À part la pandémie, le confinement, les vaccins, le port du masque, les distanciations sociales, les reports de nos assises annuelles et j'en passe, les années 2019, 2020 et 2021 se sont déroulées sans grands tracasseries pour notre Association ; un peu tout le contraire des marchés financiers mondiaux, qui, après s'être très bien comportés en 2020 et 2021 malgré tout ce que j'ai énuméré précédemment, vivent avec d'extrêmes tensions et une volatilité exacerbée depuis le 24 février dernier et le début du conflit opposant la Russie et l'Ukraine.

Je me permettrais donc de relever les sujets suivants, qui ont été traités ou ont fait l'objet de notre attention :

1^{er} point

Le Groupe de travail MCH2 a poursuivi ses travaux en se réunissant à maintes reprises, en visioconférence ou présentiel.

Sous la direction de l'UCV, les travaux ont bien avancé, permettant d'adresser un manuel très complet (environ 300 pages) au Canton en mai 2022.

Nous ne sommes malheureusement pas encore au bout de nos peines, car l'échéancier qui nous attend toutes et tous va nous plonger dans le grand bain du passage de MCH1 à MCH2 ces prochaines années.

Les travaux vont concerner très rapidement les communes pilotes, afin de pouvoir vérifier la concordance de cette bascule pour assurer une lisibilité des données ressortant actuellement du plan comptable MCH1 que nous connaissons bien.

Madame Sheedy reviendra certainement plus en détails sur le calendrier et les travaux prévus, car le dossier est maintenant aux mains du Canton.

MCH2 est une machine complexe demandant une implication forte de chacune et chacun d'entre nous. C'est donc quelque chose dont nous allons encore parler bien quelques fois ces prochaines années...

2^{ème} point

Le 10 mai 2019 a eu lieu la 74^{ème} Assemblée générale de notre Association. Elle s'est déroulée à St-Cergue par un temps un peu gris, mais dans une magnifique ambiance et avec une parfaite implication des organisateurs. Je tiens encore une fois à remercier Gérald pour son impeccable organisation, tout le monde a grandement apprécié.

De plus, je mentionnerai aussi que notre Commune hôte, par le biais de sa Municipalité et son généreux Syndic, nous a octroyé un don de CHF 1'000.00 pour clôturer les comptes de cette manifestation.

Une lettre de remerciements a, bien entendu, été adressée par le Comité, mais je charge un nouvelle fois Gérald de transmettre toute notre gratitude pour ce généreux geste envers notre Association.

3^{ème} point

Le cours sur la procédure de poursuites et faillites mis sur pied en collaboration avec l'UCV remporte un franc succès.

J'avais pu assister au 1^{er} cours donné le 4 octobre 2019 à Jongny, qui était complet. J'ai pu y rafraîchir mes connaissances en la matière et je dois avouer que l'animateur connaît son domaine sur le bout des doigts !

Je le conseille donc vivement aux nouveaux membres et à toutes celles et tous ceux qui désirent un bon rafraîchissement de leurs connaissances, c'est vraiment très utile et bienvenu. Et tous les autres cours en valent vraiment la peine. Un grand merci aux divers intervenants et à l'UCV qui font un travail admirable pour notre belle profession.

4^{ème} point :

Après notre « partenariat » avec AXA Assurances et les assurances-caution, dans le cadre de l'organisation de cette Assemblée, l'ACVBC a conclu un autre partenariat avec la CSS Assurances pour proposer la possibilité à ses membres d'adhérer à une sorte d'assurance collective pour pouvoir bénéficier de primes plus attractives pour les assurances complémentaires.

Un lien figure sur notre site internet, je laisse le soin aux intéressé-es d'y faire un tour pour faire des comparaisons et, pourquoi pas, adhérer à cette collective pour gagner quelques petits sous chaque mois.

Voilà, en ce qui concerne les activités diverses, nous essayons toujours de faire en sorte que notre Association soit représentée à l'occasion des Assemblées des Associations sœurs, toujours dans la continuité des bonnes relations que nous entretenons avec elles.

Pour parler effectif, ce dernier est de :

322 membres au total, dont 182 dames et 140 hommes,

30 membres passifs, ainsi que 12 membres d'honneur,

alors que 26 boursières et boursiers sont engagés dans plusieurs communes.

En conclusion, merci encore à mes collègues du Comité pour leur dévouement, leur amitié et leur précieuse collaboration.

Merci de votre attention.

Le rapport du Président est applaudi abondamment par l'assemblée.

6. Admissions, démissions

Depuis 2019, il y a eu passablement de mutation au sein de notre association. Comme le programme du jour est très chargé, notre Président ne fait pas mention nommément des nouvelles et nouveaux membres ainsi que des membres sortants(tes).

Le Président souhaite, au nom du Comité, la bienvenue aux arrivants(tes) dans notre Association et remercie les démissionnaires pour le travail accompli dans le cadre de leur fonction.

7. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Stéphane Ruby, notre caissier, nous fait part de son rapport qui se résume de la manière suivante :

Les comptes 2021 ont été distribués aux participants. Le compte d'exploitation boucle avec un excédent de produits de CHF 6'408.50, supérieur de CHF 35'608.50 à la prévision budgétaire. Cette importante différence s'explique principalement par l'annulation de l'assemblée en présentiel et le report de la course du 75^{ème} anniversaire de l'association.

Le capital de l'association au 31.12.2021 s'élève à CHF 88'950.70.

En l'absence de notre collègue de Grandson, ayant participé à la rédaction du rapport de révision des comptes 2019 à 2021, il n'est pas fait lecture du rapport de la commission des vérificatrices, qui ne l'ont pas avec elles.

8. Approbation des comptes et du rapport

Malgré cette entorse à la procédure habituelle et compte tenu du fait que les vérifications ont bien été effectuées en bonne et due forme, le Président demande tout-de-même à l'assemblée de valider les comptes et d'en donner ainsi décharge au Comité et à la commission de vérification des comptes.

L'assemblée adopte les comptes, à la majorité moins 3 absentions.

9. Cotisations annuelles

L'état de nos finances est sain. De ce fait, le Comité a décidé d'offrir les cotisations 2022 aux membres.

Pour le reste et à partir de 2023, votre Comité propose le statu quo, soit :

Cotisation de membre actif : CHF 40.-

Cotisation de membre passif ou honoraire : CHF 30.-

L'assemblée accepte à l'unanimité.

10. Budget 2023

Chaque membre a reçu le budget, celui-ci est mis en discussion. Le budget 2023 présente un excédent de charge de CHF 9'100.-.

Cet excédent de charge s'explique par les frais de la course du 75^{ème} anniversaire qui ont été reportés sur le budget 2023.

Aucun complément d'information n'est demandé.

L'assemblée accepte le budget présenté à l'unanimité.

11. Remise des diplômes pour 20 et 40 ans de sociétariat

À nouveau, pour gagner du temps et respecter l'horaire du copieux programme de la journée, les jubilaires sont simplement nommés et invités à retirer les traditionnel diplômes et cadeaux juste après la fin de l'assemblée auprès du Comité.

Pour 20 ans de sociétariat : Sandra Braissant ; Jean-Michel Brandt ; Mathilde Chevalley ; Valérie Chezeaux ; Annemarie Chriten ; Elisabeth Constantin ; Cédric Crausaz ; Pascale Ducret ; Pascal Pillonel ; Sonia Pitton ; Jean-Yves Thévoz ; Muriel Bovet ; René Curchod ; Dominique Depping ; Patricia Dutoit ; Brigitte Emery ; Josette Gasser ; Stéphane Laurent ; Francesco Montoro ; Jean-François Niklaus ; Karine Scarth.

Pour 40 ans de sociétariat : Hervé Despont ; Jacques Bertholet ; Angeline Favre ; Dominique Kaser ; Reynold Keusen ; Frédy Daenzer ; Jean-Marc Roulin.

Le Président et le Comité félicitent les jubilaires pour toutes ces années de fidélité et ils sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

12. Élection du Comité

Cette année, le Comité n'enregistre pas de démission.

Les membres du Comité sont donc candidats à leur réélection.

Afin de pouvoir apporter son soutien aux membres lors de l'introduction du nouveau plan comptable MCH2, le Comité propose d'ajouter un membre supplémentaire au Comité en la personne de Fabrice Weber, spécialiste des questions liées à MCH2.

La proposition est acceptée et tous les membres du Comité sont élus ou réélus à l'unanimité sous les applaudissements.

13. Élection du Président

En préambule et pour revenir à un calendrier « normal », le Comité a pensé que cela ne faisait pas de sens d'organiser la prochaine assemblée générale dans seulement 7 mois et propose donc de ne pas faire d'assemblée en 2023.

Cela étant dit, notre Président annonce qu'il est candidat à sa réélection jusqu'à l'assemblée de 2024, tout en précisant que l'assemblée doit d'ores et déjà réfléchir pour son remplacement.

Aucun autre candidat ne s'annonce.

Jean-François Niklaus est donc réélu à l'unanimité sous les applaudissements.

La composition du Comité est donc la suivante :

- Président et responsable du site internet : Jean-François Niklaus (Epalinges)
- Vice-Président et gestionnaire des membres jubilaires : Jean-Yves Thévoz (Saint-Prex)
- Secrétaire : Nicolas Rapin (Moudon)
- Caissier - : Stéphane Ruby (Corseaux)
- Membre et responsable assurances caution : Laurence Fontana (Morrens)
- Membre et délégué au journal Point Commune : Jean-Marc Moreillon (Aigle)
- Membre et délégué aux questions relatives à MCH2 : Fabrice Weber (Yverdon-les-Bains)

14. Assemblée 2023

La date prévue aurait dû être le vendredi 5 mai 2023. Le Comité n'ayant pas encore reçu de suggestion pour un lieu et, comme dit précédemment, afin de ne pas devoir organiser une nouvelle Assemblée dans un peu plus de six mois seulement, il n'y aura pas d'assemblée générale en 2023.

15. Prochaines assemblées

La prochaine assemblée aura lieu le **vendredi 26 avril 2024 à Crissier**.
Remerciements sont faits à Véronique Bruchez pour cet engagement.

La 80^{ème} assemblée est fixée au **vendredi 16 mai 2025**.

Aucune commune ne s'annonce pour l'organisation de cette assemblée ; le Comité attend les éventuelles candidatures pour son organisation.

16. Nomination des vérificateurs des comptes pour 2023-2024

Nos assises se dérouleront donc dans le District de l'**Ouest-Lausannois** et le Comité se chargera de trouver trois collègues du même District pour former la commission de vérification des comptes.

17. Détermination de la date et de la durée pour une course/sortie en 2023

En raison de la pandémie, la course prévue en 2020 pour le 75^{ème} anniversaire de l'Association n'a pas pu être réalisée.

Afin de remplacer la course initialement prévue, le Comité propose de faire une sortie de deux ou trois jours durant le mois de septembre 2023.

À la question de la préférence de l'assemblée sur la durée de la course, la majorité préférerait une course de deux jours (une nuit).

18. Message de M. Jean-Paul Carrard, Directeur de la perception de l'ACI

Monsieur Carrard informe l'Assemblée des chiffres clés de la perception des impôts et remercie les boursières et boursiers pour leur forte implication dans la refonte du processus des revendications en matière d'imposition des frontaliers.

Présentation à disposition sur le site internet de l'Association.

19. Message de Mme Emma Sheedy, Directrice des finances communales auprès du DGAIC

Madame Sheedy transmet quelques informations sur le planning des travaux MCH2 et sur les autres travaux menés en parallèle.

Présentation à disposition sur le site internet de l'Association.

20. Message de M. Eloi Fellay, Directeur de l'Union des Communes Vaudoises

Monsieur Felley remercie toutes et tous pour leur implication dans les nombreux changements que nous connaissons actuellement.

Il remercie également et particulièrement les formateurs qui permettent à l'UCV de proposer un grand choix de cours de formations très appréciés.

21. Message de Mme la Conseillère d'État Valérie Dittli, Cheffe du Département des finances du Canton de Vaud

Madame la Conseillère d'État Valérie Dittli adresse ses chaleureuses félicitations à l'Association pour son jubilé. Elle se dit heureuse de pouvoir participer à cette journée qui favorise les contacts et donne l'opportunité d'échanger avec les boursiers et boursières du canton ; ces liens sont primordiaux. Elle souhaite pouvoir participer régulièrement à nos assemblées générales.

Madame la Conseillère d'État Dittli présente brièvement les sujets qui occupent actuellement le Conseil d'État et rappelle la responsabilité que nous avons tous afin d'assurer le bon fonctionnement de l'État et des services publics.

Elle remercie encore le Comité pour l'organisation de cette journée mémorable.

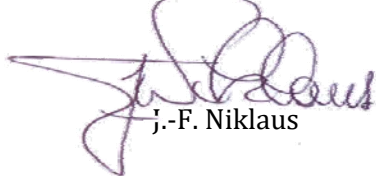
22. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Comité.

La parole n'étant plus demandée, notre Président adresse ses plus sincères remerciements à notre Commune hôte, ainsi qu'à nos généreux donateurs et sponsors, à savoir : Finarbit SA, la Banque Cantonale Vaudoise, BDO SA, OFISA Informatique SA, ProConseils Solutions SA, Retraites Populaires, Air Production, Henri Badoux SA, le Jump Park d'Yverdon-les-Bains, Hemostaz, Eco2Net, ainsi que Fabian et Astaban Events.

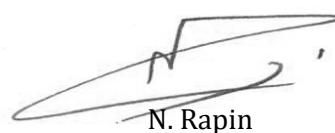
L'assemblée est levée à 10 h 18.

Le Président



J.-F. Niklaus

Le secrétaire



N. Rapin